

[Text]

this country. If you add education into the calculations, it comes to a fairly significant sum per Canadian each year. When you look at the provision of service, for every thousand dollars the federal government spends to provide service, it costs an extra \$3 to be sure that they are available in the other language.

These needs to be public awareness of these things. Otherwise, we are going to continue to have people play upon the concerns that people otherwise of goodwill have deep down inside. We are spending too much, we are giving too much consideration to one particular group in our society.

Mr. Turner: Do you have any knowledge of a task force? There was some speculation last month that there would be some kind of prime ministerial task force to review bilingualism. Do you have anything you can tell the committee about that?

Dr. Goldbloom: No, I have no knowledge about that. I am aware that there was discussion of such a possibility. I have no information that the government has taken a decision to create such a task force.

Mr. Turner: I have a final question. Could you give us any comments on the language policy of the Reform Party of Canada, that language jurisdiction should be provincially mandated?

Dr. Goldbloom: Without wanting to comment on a particular political formation, let me respond to the notion that language should be a provincial responsibility. I have avoided a simplistic response to that consideration, saying that what is federal is therefore good and what is provincial is therefore bad. There are provinces that have an unsatisfactory record. There are others that have done a fair amount to ensure the availability and accessibility of services to their minorities. Incidentally, that includes Quebec with regard to health care and social services.

The role of the federal government is, to me, a primordial and indispensable one. I would resist very strongly any notion of the weakening of the federal role in the support of linguistic minorities and in the ensurance of the respect of the Official Languages Act and its regulations and the policies deriving from that.

• 1630

At the same time, I feel that it would be salutary if in addition, without delegation, but in addition, the provinces would do better than many have done, and do even better than those who have done a fairly good job. There still is a margin that needs to be completed. I think it would be in the interests of Canadians that provinces would recognize their responsibilities in this area as well, but not as a result of devolution from the federal level to the provinces.

Mr. Turner: So you don't like it. Thank you.

[Translation]

cas, tenir compte du coût global de l'éducation au Canada. Si les dépenses au titre de l'éducation sont prises en compte, le coût annuel par tête d'habitant est assez considérable. Ainsi, quand on calcule ce qu'il en coûte pour assurer le service, il en ressort que pour chaque tranche de mille dollars que dépense le gouvernement fédéral à cet égard, il en coûte 3\$ de plus pour faire en sorte que le service soit assuré dans l'autre langue.

Le public doit être sensibilisé à ces faits. Sinon, nous continuerons à nous heurter à ces personnes qui exploitent délibérément les inquiétudes de gens qui, dans l'ensemble, sont pleins de bonne volonté. Nous dépensons beaucoup trop à ce titre, disent-ils, nous accordons beaucoup trop d'importance à un groupe en particulier.

M. Turner: Êtes-vous au courant de la possibilité qu'un groupe de travail soit créé sur cette question? Selon une rumeur qui circulait le mois dernier, le premier ministre s'apprêtait à créer un groupe de travail pour étudier la question du bilinguisme. Avez-vous des informations à ce sujet que vous pourriez transmettre au comité?

M. Goldbloom: Non, je ne suis pas du tout au courant de cette possibilité. Je sais qu'on en a discuté. À ma connaissance, le gouvernement n'a pris aucune décision en vue de créer un tel groupe de travail.

M. Turner: J'ai une dernière question. Pourriez-vous nous dire ce que vous pensez de la politique linguistique du Parti réformiste du Canada, voulant que la compétence en matière de langue soit provinciale.

M. Goldbloom: Tout en m'abstenant de faire des commentaires sur une formation politique en particulier, je peux quand même répondre à cette notion selon laquelle la compétence en matière de langue devrait être provinciale. J'évite d'aborder la question de façon simpliste et de dire ce qui est fédéral est nécessairement bon et que ce qui est provincial est nécessairement mauvais. Certaines provinces ont une feuille de route insatisfaisante. D'autres ont fait des progrès acceptables vers la prestation de services à leur minorité. Soit dit en passant, le Québec est au nombre de ces provinces, pour ce qui est des soins de santé et des services sociaux.

À mon avis, le gouvernement fédéral a un rôle primordial et indispensable à jouer. Je m'opposerais vigoureusement à tout affaiblissement de son rôle pour ce qui est d'appuyer les minorités linguistiques et d'assurer le respect de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et des politiques qui en découlent.

En même temps, je trouve qu'il serait très bien si de plus—sans délégation, mais de plus—les provinces en général pourraient faire mieux que la plupart n'ont fait jusqu'à aujourd'hui, même mieux que ceux qui ont eu d'assez bons résultats. On n'a pas encore atteint tous les objectifs. D'après moi, il serait dans les meilleurs intérêts des Canadiens si les provinces connaissaient leurs responsabilités dans ce domaine aussi, mais cette nouvelle reconnaissance de leurs responsabilités ne devrait pas découler d'une décentralisation du niveau fédéral au niveau provincial.

M. Turner: Donc cela ne vous plaît pas. Merci.